

0. Contexte et démarche climat

Depuis 2022, Gamma Industries s'est engagée dans une trajectoire bas carbone structurée, en cohérence avec les enjeux environnementaux du secteur du bâtiment. Notre approche repose sur trois axes :

- ✓ La réalisation d'un **bilan carbone complet**,
- ✓ La mise en œuvre d'**actions concrètes de réduction**,
- ✓ L'**implication des équipes, des clients et des partenaires** dans cette transformation.

1. Bilan carbone 2024 – Chiffres clés

Afin de piloter notre stratégie climat, nous suivons chaque année un ensemble d'indicateurs clés, alliant volume d'émissions, ratio carbone/CA et ambition de réduction à moyen terme.

Indicateur	Valeur 2024
Émissions totales	1 440 t CO ₂ e
Chiffre d'affaires	33,1 M€
Ratio carbone/CA	43,5 t CO ₂ e / M€
Objectif 2030	–30 % d'émissions vs 2024

- Ces données constituent la base de notre trajectoire bas carbone, avec un objectif clair de performance et de transformation industrielle.

2. Évolution 2022–2024 : Émissions & Ratio carbone/CA

La comparaison des émissions sur trois années permet d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre et de suivre l'évolution de notre performance environnementale, en lien avec l'activité économique.

Année	Émissions totales (t CO ₂ e)	Évolution annuelle	Chiffre d'affaires (M€)	Ratio CO ₂ / CA (t/M€)	Évolution du ratio
2022	1 456 t	—	30,79	47,3	—
2023	1 678 t	+15 %	38,11	44,0	−6,9 %
2024	1 440 t	−14 %	33,10	43,5	−8 % vs 2022

Ce double indicateur confirme une trajectoire positive :

- Le ratio carbone / chiffre d'affaires s'est amélioré de 8 %, passant de 47,3 à 43,5 t CO₂e par M€ de chiffre d'affaires.

3. Répartition des Émissions par Poste (2024)

L'analyse des postes d'émissions met en évidence les principales sources de gaz à effet de serre (GES), permettant de cibler les leviers prioritaires de réduction.

Poste principal	Émissions (t CO ₂ e)	Part du total
Transport marchandises (amont + aval)	1 120 t CO ₂ e	77,7 %
Déplacements (pro + domicile)	184 t CO ₂ e	12,8 %
Énergie (élec/gaz/fuel/eau)	149 t CO ₂ e	10,3 %
Déchets	0,2 t CO ₂ e	~0 %
Réemploi (émissions évitées)	−12,7 t CO ₂ e	—

Cette répartition confirme la prédominance du transport dans notre empreinte carbone :

- Le transport de marchandises représente près de 78 % des émissions totales ;
- Les déplacements professionnels et domicile-travail constituent le deuxième poste (13 %) ;
- L'énergie reste un levier secondaire mais significatif (10 %) ;
- Le réemploi permet d'éviter 12,7 t CO₂e, et constitue un axe de progrès majeur.

4. Leviers de Réduction des Émissions

4.1 Optimisation logistique

Le transport des marchandises reste notre premier poste d'émissions (**1 100 t CO₂e**).

Nous avons déjà réduit cette part de **12,7 % entre 2023 et 2024**, grâce à :

- ✓ Une meilleure **organisation des flux logistiques**,
- ✓ La **réduction des livraisons unitaires**,
- ✓ La **centralisation des transports retour**.

Objectifs 2025 :

- **Mutualiser les livraisons avec certains clients et distributeurs.**
- **Optimiser le chargement et le taux de remplissage.**
- **Choisir des transporteurs engagés dans une trajectoire bas carbone.**

4.2 Réduction des consommations énergétiques

Les émissions liées à l'énergie ont diminué de 28 % entre 2022 et 2024, passant de 207 à 149 t CO₂e. Cette baisse résulte de plusieurs améliorations opérationnelles :

- ✓ Réduction de la consommation de gaz sur le site de Formerie
- ✓ Fermeture du site de Saint-Clément
- ✓ Remplacement des compresseurs et équipements obsolètes
- ✓ Passage de chariots élévateurs de gaz à électriques
- ✓ Remplacement des néons par des LED
- ✓ Déménagement vers un site mieux dimensionné (de Boulogne à Sèvres) avec une réduction significative des espaces vides.

Pistes 2025–2026 :

- **Étudier l'isolation thermique des bâtiments de Formerie.**
- **Augmenter le taux d'énergie « verte », décarbonée par notre fournisseur d'énergie**
- **Installer de nouveaux brûleurs plus performants sur la chaudière fuel.**
- **Réduire progressivement l'usage du fuel, avec l'objectif de substitution partielle à moyen terme.**

4.3 Mobilité des salariés

En 2024, les déplacements professionnels et domicile-travail ont généré 184 t CO₂e, en baisse par rapport à 198 t en 2023 et 189 t en 2022. Cette diminution reflète les effets positifs de la démarche engagée en faveur d'une mobilité plus durable.

- ✓ Mise en place d'une proportion au télétravail
- ✓ Promotion du covoiturage
- ✓ Réunions à distance systématisées
- ✓ Incitation aux transports doux (vélo ...) ou en commun (Métro, bus)

Objectifs 2025 :

- Maintenir et renforcer les pratiques de mobilité durable.

4.4 Réemploi et économie circulaire

En 2024, nous avons réemployé 1 500 m² de dalles, évitant ainsi **12,7 tonnes de CO₂e**. Ce programme s'inscrit pleinement dans notre stratégie climat.

- ✓ Augmentation des volumes de produits de réemploi
- ✓ Communication importante pour capter les gisements clients

Objectifs 2025 :

- Industrialiser une filière de réemploi dédiée
- Atteindre **30 000 m²** de dalles réemployées **(x20) en 2025**
- Mettre en place un procédé de déconstruction – séparation des composants des dalles (bois / métal) pour éviter un enfouissement en décharge

4.5 Autres engagements environnementaux

Eau et déchets

Notre consommation d'eau reste très faible, équivalente à celle d'un foyer familial.

En 2024, nous avons généré 467 tonnes de déchets, répartis comme suit :

- 360 tonnes de sciures → **recyclées**
- Les palettes, les tôles, les feuillets PVC, les cartons sont déjà **recyclés**
- 115 tonnes de DIB, dont 90 % sont des pièces de rebuts

Objectifs 2025 :

- Valoriser les sciures dans la fabrication de nouveaux panneaux par notre fournisseur
- Déconstruire les DIB pour éviter **jusqu'à 137 t CO₂e**, en limitant l'enfouissement.

Ressources naturelles

95 % du bois utilisé dans nos panneaux provient de filières de recyclage, ce qui limite fortement notre dépendance aux ressources de la biomasse.

Objectifs 2025 :

- Maintenir un taux de 95 % de bois recyclé dans nos approvisionnements
- Poursuivre les travaux sur la déconstruction mécanique des produits.

Éco-conception et ACV

Le passage de la dalle MINIGAM du format 500x500 au format 600x600mm mm va permettre :

- ✓ La suppression de 12 300 dalles et 15 600 vérins pour une même surface

- ✓ Une réduction des pièces, emballages, manutentions et transports
- ✓ Un allègement du bilan carbone et une amélioration des conditions de pose

Objectifs 2025 :

- Identifier de nouvelles pistes de simplification (familles de vérins, colles, composants...)
- Approfondir les analyses de cycle de vie (ACV) sur l'ensemble des gammes

Biodiversité

La protection de la biodiversité s'inscrit dans nos actions concrètes, à travers des choix de matières, de procédés et de gestion des déchets :

- ✓ L'usage de bois recyclé réduit la pression sur la biomasse forestière
- ✓ La déconstruction des produits limite l'enfouissement et les risques de pollution
- ✓ La gestion des colles est suivie afin d'éviter tout impact sur les milieux naturels

Objectifs 2025 :

- Identifier et surveiller l'ensemble des facteurs de risque liés à la biodiversité, en lien avec les FDES et les substances utilisées.

5. Trajectoire 2030 – Objectifs chiffrés

Pour structurer notre plan d'action climatique, plusieurs objectifs concrets ont été définis à horizon 2025–2030, avec une estimation des gains en émissions évitées et les leviers activés.

Objectif	Échéance	Gain estimé	Moyens mis en œuvre
Réduction progressive de l'usage du fuel	2026–2030	Jusqu'à –32 t CO₂e/an	Étude de faisabilité, isolation, nouveaux brûleurs, alternatives thermiques
Diminution des transports (–20 %)	2026	–280 t CO₂e/an	Mutualisation, optimisation des flux, prestataires engagés
Réemploi étendu (x20)	2025	–25 t CO₂e/an	Méthode industrielle de séparation, développement de filières
Certification produits (FDES, ACV)	2026	Satisfaction et de la confiance client	Fiches vérifiées, partenariats techniques, publication transparente

- Ces objectifs sont intégrés dans une trajectoire de réduction de –30 % des émissions d'ici 2030 par rapport à 2024, avec un suivi annuel et une mise à jour trimestrielle.

6. Une démarche collective

- Démarche RSE partie intégrante de l'ordre du jour des réunions de CODIR
- Information continue des équipes aux écogestes et à l'économie circulaire
- Travail collaboratif avec les clients pour le réemploi, la logistique bas carbone et la publication des FDES
- Partenariats avec les éco-organismes pour la reprise, la valorisation et la traçabilité des matériaux.

7. Conclusion

Depuis 2022, **Gamma Industries est engagée dans une trajectoire bas carbone ambitieuse et réaliste**, en phase avec les enjeux industriels du bâtiment.

Nous avons **déjà réduit nos émissions totales**, amélioré notre ratio carbone, développé des produits réemployables, et lancé des chantiers structurants sur l'énergie, la logistique et l'éco-conception.

Notre objectif 2030 :

- **-30 % d'émissions de CO₂e**, par la transformation progressive de nos procédés, de nos produits et de notre modèle industriel.